



REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
 Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
 Ministère de l'Énergie et des Mines
 

**Conférences-débats sur des exemples
 de valorisation durable de produits
 forestiers**

Antananarivo, 19 et 20 avril 2006

Organisation :
 Projet FFEM Biodiversité (Cirad, Fofifa, Essa, WWF Madagascar, Seca)
 CIRAD (Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
 FOFIFA (Centre national de la recherche appliquée au développement rural)
 ESSA (Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques)



**Une filière menacée :
 Raphia farinifera**

Par M. Razafindratovo Ndriana, Chef Division Appui à la
 commercialisation des produits forestiers/ Direction de la Valorisation des
 Filières/ Ministère de l'Environnement des Eaux et des Forêts

2

**Le raphia : principal produit
 forestier de cueillette non
 ligneux à Madagascar**



caractéristique des zones
 marécageuses des
 régions basses, entre 200
 et 400m d'altitude

3

Contexte de l'étude

- Etude-Action sur la filière Raphia dans la préfecture de Miarinarivo
- Etude sur la pré-identification de la filière Raphia à Mahajanga - Volet Exportation
- Etude sur la pré-identification de la filière Raphia, - Etude de la filière Raphia, Etude de la ressource -, dans les sites de Betsilaka (Maintirano) et d'Ambohitromby et d'Ambatomainy Atsimo (Miarinarivo)
- Conditions de Gestion des flux de raphia dans la province de Mahajanga notamment dans les districts de Besalampy, Soalala et Mitsinjo
- Conclusions Table ronde Majunga 10-11 /11/04
- Groupe de Travail Raphia à Mahajanga

4

Cadre légal et réglementaire

- décret du 15 janvier 1930 : les écorces textiles, tinctoriales, et à tanin et les fibres de raphia sont des produits principaux de forêt,
- arrêté n°1808 MAER réglemente l'exploitation, le collectage, la vente et la circulation des produits dénommés « raphia » et « bao ». Période autorisée de collecte, la longueur minimale de la fibre collectée et recommandations pour entretenir des peuplements. La commune perçoit une ristourne, variable selon les régions.
- difficultés : effectivité de la mise en application du dispositif et efficacité du système de contrôle et suivi

5

Caractéristiques biologiques

La croissance du raphia est assez lente. Il ne fructifie qu'une seule fois (25-30 ans) puis meurt. Il peut alors fournir plusieurs centaines de kilos de fruits. Surexploité, il fructifiera beaucoup plus tôt.

6

Production de raphia à Madagascar

Province	Principales villes exutoires	Superficies approximatives (ha)	Volume collecté (t/an)	% par Faritany
Antsiranana	Anivorano	2 250	190	5,7
Antananarivo	Ankazobe	250	200	6,0
Toamasina	Maroantsetra	10 000	375	11,3
Toliara	Miandrivazo	?	985	29,7
Fianarantsoa	Mananjary	7 500	100	3,0
Mahajanga	Soalala, Besalampy, Mitsinjo	30 000	1464	44,3
		50 000	3 310	100,0

7

Enjeux et problématique de la filière

Le raphia est le produit d'exportation qui engendre le plus de valeur ajoutée, et constitue une source non négligeable de rentrée de devises pour le pays, notamment au niveau du faritany de Mahajanga



Aspect historique

- Au siècle dernier, les peuplements spontanés de raphia les plus importants se trouvaient sur la côte est, entre Antalaha et Mananjary. A l'initiative du colonisateur, le raphia se développe au delà de cette zone. L'implantation sur la côte ouest aurait débuté vers 1894 avec un tel succès que la façade occidentale prend la tête de la production dès 1935.
- Actuellement les peuplements de raphia sont principalement localisés au nord de la ligne Morondava – Fianarantsoa mais les raphières ne sont pas uniformément réparties sur les cinq provinces concernées.
- C'est la fibre du raphia qui est exportée.

10

Résultat d'inventaire : un exemple à Belitsaka en 2004

	Effectif / ha		Production (kg/ha)	
		%	par collecte	par campagne
Régénérations	484	34	156	936
Jeunes pieds	400	28		
Pieds producteurs	390	28		
Pieds sénescents	140	10		
TOTAL	1414	100		

La densité de pieds producteurs à l'hectare est de 390. La production à l'hectare peut être estimée à environ une tonne mais reste très variable selon l'état des raphières.

11

Formation des prix

- Les prix sont déterminés par les exportateurs qui font face aux fluctuations du marché international et de nouvelles concurrences.
- Le marge des exportateurs est largement supérieure à celle réalisée par les autres acteurs de la filière mais supporte les coûts de mise aux normes qualitatives exigées par les acheteurs internationaux.
- Au final et par effet de cascade, ce sont les producteurs qui supportent le poids de ces contraintes externes.

12

Structure des prix

Acteur	Prix de vente moyen (fmg/kg)	Marge brute (fmg / kg)	%
Exportateur	25 000		73
Collecteur	7 000	9 785	12
Producteur	3 000	1645	15
			100

13

Bilan économique

- En 2003, pour une production de 3314 tonnes, le chiffre d'affaire au producteur a été de l'ordre de 11,6 milliards Fmg.
- Les revenus paysans producteurs
 - très importants
 - soudure
 - un ménage producteur de raphia : chiffre d'affaire de 1 152 000 Fmg (une campagne de 6 mois soit de mai à octobre) pour des coûts de production de 400 000 Fmg
 - un revenu net de près de 500 000 Fmg par campagne. Sur ces bases de calculs, le revenu net par kilogramme de raphia est de 2 000 Fmg.

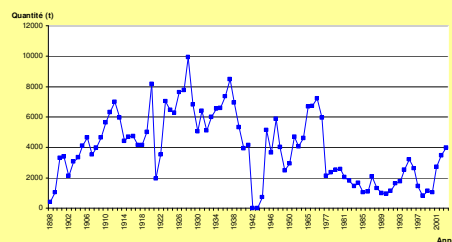
14

Problèmes rencontrés

- Insécurité (le phénomène "dahalo")
- Désorganisation de la filière
 - Postes du service forestier non pourvus
 - Coordination entre services administratifs
 - Absence de professionnalisme des acteurs
 - Contrôle des flux quantité et qualité
- Dégradation des ressources raphières à cause de :
 - Transformation des raphières en rizières par migrants
 - Surexploitation et gaspillage (exploitation destructive et irrationnelle) de la ressource
 - Feux de brousse

15

Évolution historique de la filière raphia



- Une tendance *générale* à la baisse des exportations.

16

Régression de la production tant en quantité qu'en qualité

Diminution de la production

Prév. 2005 < Prod. 2004 < Prév. 2004 < Prod. 2003 < Prév. 2003

Dégradation de la qualité des produits selon les exportateurs

17

Conclusions

- réglementations de moins en moins respectées.
- les producteurs (ou collecteurs) ont tendance à frauder sur le poids commercialisé par ajouts de pierres ou d'eau dans les floches.
- Travail de tri des exportateurs
- Le taux déchets est de plus de 20% et influe donc à la baisse les prix d'achats aux collecteurs et donc aux producteurs.
- La filière n'est donc pas régulée et il apparaît nécessaire de revoir l'ensemble des règles de gestion de la filière.

18

Propositions

- L'enjeu final pour l'État est d'arriver à pérenniser cette filière en développant une synergie d'intérêts entre les acteurs impliqués : l'administration forestière, les collectivités décentralisées et surtout les acteurs directs qu'ils soient producteurs, collecteurs ou exportateurs.
- La création d'un plate-forme pour une gestion concertée qui permettrait de limiter les fraudes par ajouts d'eau ou autres corps étrangers ainsi que d'envisager de nouvelles règles administratives et fiscales qui responsabilisent les communes et les fokontany dans le contrôle des flux en appui à l'administration technique serait un premier pas
- Amélioration qualitative des produits